



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022

N° C15_12_2022_36 - Validation du contrat régional de développement et de transitions 2023-2025 (annexes)

Annexe(s) :

- Contrat de développement et de transitions 2023-2025
- Note d'enjeux
- Plan d'actions
- Grille communale de densité

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	57	12	69	21

Pour : 69	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 9 décembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le quinze décembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celles-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DUPIN Jacques, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, KLINGLER Sarah, LECULLIER Lysiane, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, MORIN Christine, PELTIER Jérôme, GUERINEAU François, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RACINE Eric, MANN Grégory, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, VEQUE Marie-Claire, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BELAUD Bernard (pouvoir donné à LONGEAU Daniel), BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), CHASSIN Julien (pouvoir donné à PICHON Gilles), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), GUERY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric), KOHLER Marie (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), MERCIER Sébastien (pouvoir donné à BALLAND Cyril), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à PELTIER Jérôme), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à BOUCHEREAU Isabelle), SAINTIER Marie-Emmanuelle (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), THIBAULT Evelyne (pouvoir donné à BOURDIER Christine)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BERTON Jacques, BLAUD Philippe, BONNET Line, CAQUINEAU Emmanuel, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, HAYE Jean-Marie, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, MAGNAN Jean-Christophe, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SARRAZIN Nathalie, TROCHON Patrick, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CACLIN

Validation du contrat régional de développement et de transitions 2023-2025 (annexes)

Annexe(s) :

- *Contrat de développement et de transitions 2023-2025*
- *Note d'enjeux*
- *Plan d'actions*
- *Grille communale de densité*

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 21 mars 2022 approuvant la politique contractuelle 2023-2025 de la Nouvelle-Aquitaine et son cadre d'intervention ;

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes de s'engager avec le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine dans un Contrat de développement et de transitions

Depuis décembre 2021, la Communauté de communes Mellois en Poitou s'est engagée avec la Région Nouvelle-Aquitaine dans l'élaboration d'un contrat de développement et de transitions centré sur une stratégie territoriale partagée et déployé sur une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

Trois comités de pilotage se sont ainsi tenus entre décembre 2021 et novembre 2022 afin de partager les enjeux, la stratégie et un programme d'actions. Le projet de territoire, la candidature à l'appel à projet « Approche territoriale des fonds européens », les différents documents stratégiques communautaires et le Contrat de Relance et de Transition Écologique ont servi de supports aux échanges et réflexions.

La stratégie proposée est articulée autour des 3 axes et sous-axes suivants :

Axe 1 - Favoriser une ruralité attractive autour d'une multipolarité qui permet une équité d'accès aux services

- 1.1. Soutenir les projets de revitalisation des centres-bourgs dans une logique de structuration de l'armature urbaine du territoire
- 1.2. Développer une offre en logements de qualité sur l'ensemble du territoire
- 1.3. Permettre à tous l'accessibilité aux services marchands et non marchands en articulant proximité et mobilité

Axe 2 - Renforcer une attractivité économique profitable à tous et à l'ensemble du territoire

- 2.1. Favoriser l'accueil et soutenir le développement des entreprises sur le territoire
- 2.2. Mettre en œuvre un projet agricole et alimentaire
- 2.3. Soutenir le développement de filières
- 2.4. Favoriser l'accès à l'emploi pour tous et l'adéquation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi local

Axe 3 - Renforcer l'identité du territoire et son attractivité touristique par la préservation et la valorisation de ses ressources environnementales, paysagères et culturelles

3.1. Renforcer l'attractivité touristique du territoire par une offre renouvelée des sites et activités

3.2. Préserver et valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire

3.3. Soutenir les projets culturels

3.4. Valoriser l'image du Mellois auprès des habitants et de l'extérieur, de ses atouts et savoir-faire dans une logique de cohésion et d'attractivité

Ces axes sont déclinés dans le programme d'actions annexé, qui pourra être enrichi pendant la durée du contrat.

Le pilotage du contrat sera assuré par un comité co-animé par la Région (le Président ou son représentant) et la communauté de communes et mis en place dès la signature du contrat. L'enjeu est d'instaurer un dialogue permanent entre le territoire, ses acteurs et la collectivité régionale pour, en particulier, conduire des revues de projets, assurer le suivi et l'évaluation relative à l'exécution du programme, veiller à la cohérence des diverses contractualisations qui peuvent concerner le territoire de projet afin de mieux les articuler, ce qui pourra amener à élargir sa composition.

Toute action financée relevant de la stratégie territoriale sera inscrite dans le plan d'actions pluriannuel qui sera complété et amendé au fur et à mesure de la mise en œuvre de la stratégie territoriale. Les comités de pilotage de suivi valideront l'inscription de nouveaux projets au plan d'actions pluriannuel, ainsi que l'éventuel retrait ou modification de projets déjà inscrits.

Par ailleurs, la communauté de communes Mellois en Poitou étant identifiée par la Région en situation de « vulnérabilité intermédiaire », elle pourra bénéficier d'un soutien financier à l'ingénierie sur différents postes :

- suivi-animation du contrat (subvention maximum de 10 000€ / an pour 0,5ETP),
- ingénierie thématique (subvention maximum de 40 000€/an pour 2ETP),
- ingénierie d'animation de l'approche territoriale des fonds européens (subvention maximum de 10 000€/an).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- VALIDER la stratégie et le programme d'actions annexé,
- AUTORISER le Président à signer le contrat de développement et de transitions avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET